

Direction Générale des Douanes



**NOTE DE SERVICE N° 54 / DGD/DU 08 MAR 2016**  
**(DIFFUSION GÉNÉRALE)**

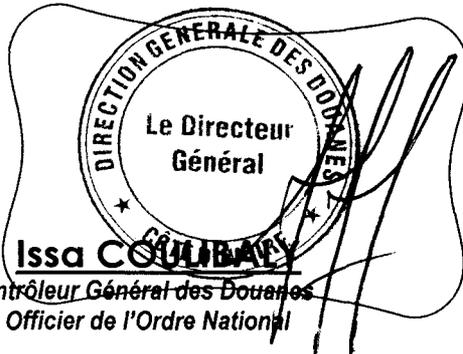
**Objet :** Changement d'adresse Géographique.

**Réf. :** Courrier DT/DGP/SM/KBM/002/01/16 du 11/01/2016.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la Société Ivoirienne de Manutention et de Transit (SIMAT), a changé la localisation géographique de son magasin DEGROUPEMENT. Ce magasin est désormais situé dans le magasin mitoyen à l'ancien emplacement géographique.

J'invite tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de cette nouvelle situation.

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES**

  
Le Directeur  
Général  
**Issa COULIBALY**  
Contrôleur Général des Douanes  
Officier de l'Ordre National